

# FICHE ACTION

## PARCOURS AMENAGE LP-LGT

L'action est un dispositif dérogatoire à la scolarité due aux élèves.

PUBLIC CONCERNE	Elèves de plus de 15 ans scolarisés en LP ou LGT, exposés aux risques de sortie précoce.
IMPLANTATION DU DISPOSITIF	LP, LGT, SEP.
STATUT DU BENEFICIAIRE	Les élèves bénéficiant d'un parcours personnalisé restent élèves de leur classe sous la responsabilité du professeur principal.
PROCEDURES D'ADMISSION	Les élèves sont repérés par les équipes inter catégorielles de l'établissement. Le GPDS analyse chaque situation et peut proposer un parcours dès lors que toute autre action de remédiation pédagogique a été explorée. Le dossier doit être constitué par le professeur principal de la classe en collaboration avec l'équipe éducative et pédagogique en lien avec le référent décrochage scolaire. Il doit être signé par la famille, l'élève et le chef d'établissement et validé par le GPDS avant le début de l'action. Un exemplaire du dossier doit être envoyé au chargé de mission de la MLDS par l'établissement, un exemplaire est remis au formateur MLDS et un exemplaire est archivé dans l'établissement pendant 10 ans. Il sera présenté pour information par le chef d'établissement au réseau FoQualE. Le responsable du réseau l'inscrit dans un tableau récapitulatif adressé à la DSDEN.
FONCTIONNEMENT	L'élève reste inscrit dans sa division. C'est une action de courte durée, modulable en fonction des besoins. L'alternance en milieu professionnel (entreprise ou EPLE) est possible. Le formateur MLDS participe à l'organisation du parcours personnalisé en collaboration avec les équipes et accompagne l'élève dans le cadre de la démarche du portefeuille de compétences. Il assure le suivi N et N+1 du devenir de l'élève.
OBJECTIF GENERAL	Le Parcours personnalisé est un détour pédagogique par une adaptation de l'emploi du temps de l'élève dans un objectif de remobilisation sur les apprentissages et sur un projet de formation. Il doit viser à favoriser la poursuite en formation initiale ou tout au moins à le guider vers une autre formation diplômante.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Accompagner les élèves vers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le maintien des acquis dans les disciplines fondamentales ;</li> <li>• La définition d'un nouveau projet d'orientation ;</li> <li>• La remobilisation et la restauration de l'image de soi ;</li> <li>• La réappropriation de leur parcours scolaire en redonnant du sens aux enseignements.</li> </ul>
INDICATEURS DE REUSSITE	Nombre de jeunes poursuivant leur cursus scolaire dans sa formation d'origine ou dans un autre.